



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 1er mai 2022

**Inondations dans l'agglomération pointoise  
Bilan des intempéries à 14H15**

Le retour à la normale se poursuit en zone pointoise.

La Guadeloupe est passée en vigilance verte à 6 heures.

Le SDIS n'a effectué aucune intervention durant la nuit en rapport avec les inondations.

Le rétablissement de la distribution électrique est assurée sur la quasi totalité du territoire. Quelques difficultés demeurent sur la commune du Gosier.

À la suite d'une panne de surpresseur, la ville de Pointe-à-Pitre et une grande partie de la ville des Abymes subissent des coupures d'eau importantes. Le SMGEAG est à l'oeuvre pour rétablir l'eau.

La circulation demeure difficile sur certains axes des villes du Gosier et des Abymes, notamment la D 101, compte tenu de la boue présente sur les routes notamment au niveau de la Bouaye et de Cocoyer.

Le bilan humain des intempéries s'établit comme suit :

Le 30 avril :

- à 09H46, une victime est retrouvée décédée dans son véhicule submergé, dans le secteur de Grand Camp ;
- à 10H14, un homme est porté disparu emporté par l'eau près de la marina du Gosier. Les recherches mobilisant des moyens importants sont toujours en cours à cette heure.

En outre, le 30 avril à 01H34, un homme en raideur cadavérique a été découvert dans sa voiture route de Grand-Bois au Gosier par les pompiers hors zone inondée. Les circonstances exactes de ce décès font encore l'objet d'investigations.

Au regard de la situation, il est toujours préférable d'éviter les axes précités susceptibles de connaître des éboulements, de présence de boue et de poteaux électriques retenus uniquement par la végétation.

Les services de secours et de sécurité restent mobilisés pour porter assistance à la population guadeloupéenne.